



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



International
Plant Protection
Convention



INTERNATIONAL YEAR OF
PLANT HEALTH

2020

PROTECTING PLANTS,
PROTECTING LIFE

PROJET DE NIMP: AUDIT DANS LE CONTEXT PHYTOSANITAIRE (2015-014)

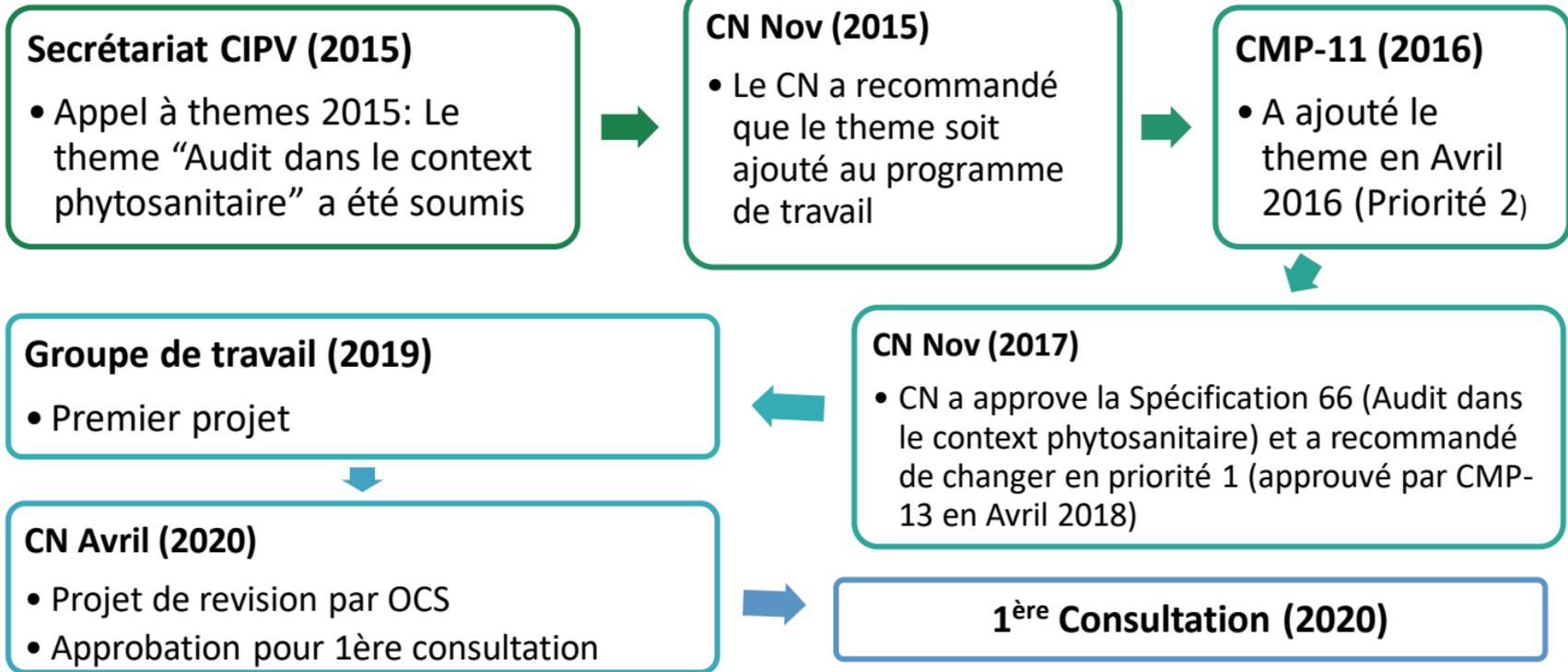
1ÈRE CONSULTATION
1 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2020

Secrétariat de la CIPV
Aeliers Régionaux 2020

IYPH@fao.org

www.fao.org/plant-health-2020

Contexte



Considérations générales

Pour 1ère consultation

Because of the travel restrictions due to the COVID-19 pandemic and in line with the FAO policy, the 2020 May meeting of the SC was cancelled

Pour poursuivre ses travaux de base, le CN a décidé d'utiliser l'OCS pour examiner le projet de NIMP

OCS – CIPV

Le CN a examiné le projet de NIMP, à partir du 20 avril 2020. Le Steward a répondu aux observations et révisé le projet

Le CN a approuvé le projet de NIMP pour la première consultation :
1 juillet - 30 septembre 2020

La norme décrit l'objectif et les procédures des activités d'audit dans le contexte phytosanitaire, en tenant compte de tous les éléments indiqués dans la Spécification n° 66

Comprend les circonstances qui peuvent déclencher un audit et les critères et procédures de planification, de préparation et d'exécution des audits

Fournit des conseils sur la sélection des auditeurs: décrivant les critères, les procédures et les exigences d'approbation et de sélection des auditeurs qui permettraient aux ONPV (ou aux entités autorisées par elles) de réaliser des audits



Points généraux pour consultation (suite)



Établit des **fréquences d'audit**, règle les **différends** concernant les constatations d'audit et convient des arrangements financiers entre les parties concernées

La **structure du projet** est proposée pour donner un ordre des questions les plus générales au particulier:

- c'est-à-dire de mentionner d'abord les considérations générales à prendre en compte pour les audits, puis
- les étapes d'exécution (performance) d'un audit





Considérations de mise en oeuvre possible



sont invités à
commenter et à
présenter
d'éventuels
problèmes de
mise en œuvre

c'est-à-dire: les outils d'orientation de
l'audit, la formation des auditeurs, le
cadre juridique ou réglementaire
nécessaire pour soutenir l'autorisation
d'entités autres que l'ONPV à effectuer
des audits, etc.





Liens utiles



Page de consultation (texte intégral de la NIMP):

- <https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-setting/member-consultation-draft-ispms/>

Rapport de la réunion du GTE rédigeant le projet de NIMP:

- <https://www.ippc.int/en/publications/87497/>





Contacts

Secrétariat CIPV

Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)

Email: ippc@fao.org

Web:

www.fao.org

www.ippc.int

www.fao.org/plant-health-2020



INTERNATIONAL YEAR OF
PLANT HEALTH

2020

